

Différences

Novembre 1998 – N° 201

□ SOMMAIRE

Immigration	4
<i>Quel avenir pour les étrangers ?</i>	
Bernadette Hétier	
Interculturel	5
<i>Treize jeunes et un programme</i>	
Julia Wagner, Patrick Ertoran, Grégory Le Brecq	
<i>Soutenez une troupe théâtrale</i>	5
Chérifa B.	
Dévelop / Info	6
<i>Miroir des activités locales</i>	
Portrait du Morbihan	
Eric Lathière-Lavergne	
Anniversaire	7
<i>Les 50 ans du MRAP</i>	
Charles Palant et Jean-Claude Dulieu	
Contre l'extrême droite	8
<i>Qui ne savait pas ?</i>	
Alain Callès	
Chrono	10
<i>Création d'un groupe d'études sur les discriminations</i>	
Chérifa B.	
Finances	12
<i>Relayez l'appel à souscription</i>	
Isabelle Sirot	
<i>Appel à souscription</i>	
Mouloud Aounit	

Europe

NAISSANCE D'UN RÉSEAU ANTIRACISTE

La conférence constitutive d'un réseau européen contre le racisme s'est déroulée les 8, 9 et 10 octobre à Bruxelles. Vingt-deux délégués représentaient la France. Premier compte-rendu par Jean-Jacques Kirkyacharian, et synthèse de documents, en attendant la publication des textes officiels.

☞ page 2

éditorial

Nous comptons sur vous

Comment ne pas avoir d'état d'âme, comment supporter ce poids sur la conscience : il faut savoir qu'au moment où chacun d'entre nous doit payer ses impôts, une partie de cet argent sert, au nom de la démocratie, à financer à hauteur de cinquante millions de francs un parti antidémocratique de nature fasciste : le Front national.

Dans le même temps, l'amertume et l'injustice sont d'autant plus insupportables que cinquante ans après sa création, le MRAP rencontre de graves difficultés financières. Cet état de fait est la conséquence des sollicitations et des interpellations qui nous sont faites chaque jour.

Nous voulons construire l'amitié entre les peuples et le respect du droit des peuples, édifier un monde plus juste, oeuvrer à rendre la France plus fraternelle, soutenir, aider, reconforter les victimes du racisme qui blesse les dignités et sape les valeurs de la démocratie.

Si les valeurs que nous défendons n'ont pas de prix, leur protection et l'action pour les faire vivre a un coût.

En l'état, le poids des dépenses pour faire face à ces défis nous impose un choix douloureux mais incontournable : ou une mobilisation exceptionnelle pour collecter les fonds nécessaires à la poursuite de notre activité, ou réduire celle-ci. Le Mouvement a choisi la première hypothèse. A cette fin, il lance une souscription nationale (voir page n° 12).

Je ne soulignerai jamais assez l'importance de votre soutien pour nous aider à franchir cette période difficile. Si dans le domaine du racisme chaque manifestation, même si elle paraît anodine, est porteuse des pires conséquences, en revanche il n'y a pas d'acte mineur pour contrarier les processus d'exclusion par la haine et le mépris. Aujourd'hui il passe par votre contribution. Nous comptons sur vous pour répondre à notre appel. ♦

Mouloud Aounit

NAISSANCE D'UN RÉSEAU

LES LECTEURS DE *Différences* ont été informés du projet de constitution d'un réseau des organisations antiracistes dans l'Union européenne, projet soutenu par la Commission de Bruxelles. L'Assemblée générale constitutive s'est tenue à Bruxelles du 8 au 10 octobre ; elle a réuni environ 230 participants. La délégation française était composée de vingt-deux personnes appartenant à la plupart des organisations antiracistes ou portant un intérêt particulier aux questions de la discrimination et du racisme comme révélatrices de la situation réelle des droits de l'homme, et enfin des organisations de migrants ou d'originaires de l'immigration.

Ne pas confondre réseau et institution

Les discussions ont été assez serrées, et même un peu difficiles, tant sur la définition des objectifs que sur la mise au point des structures. Il est certain que le compromis assez général sur lequel a débouché la séance de clôture ne met pas fin au débat de fond et comment aurait-il pu en être autrement ? Voilà des années que des organisations se rencontrent pour essayer de former un réseau, sans jamais y parvenir. L'affectation de moyens financiers par la Commission de l'Union européenne n'a supprimé que les difficultés en quelque sorte externes, et en ajoute d'autres, car malgré toutes les précautions qu'on pourra prendre, le risque existera toujours d'une

confusion entre « le réseau » et l'institution.

Par la force des choses, compte tenu entre autres de la limitation des ressources qui vont être allouées, le réseau aura davantage une activité de lobbying qu'une activité politique autonome. Il est beaucoup question d'une directive antidiscrimination à l'échelle européenne : puissent les dieux et les hommes la faire aboutir – mais les dieux sont souvent distraits et les hommes ne sont pas tous également convaincus. Cependant, il faut agir en faveur de ce projet. Il a été reconnu par ailleurs que les deux premières années d'existence seront des années de mise au point, de rodage. Le document final a encore besoin d'une mise au point rédactionnelle, car beaucoup de formules demandent à être rédigées de telle façon que tout le monde y retrouve à peu près ses options et ses nuances. La démarche qui tend a priori au consensus est habituelle, légitime : dans la pratique internationale, elle est en quelque sorte la loi. On peut tout juste faire le pari qu'au fur et à mesure, les divergences tendront à s'atténuer.

Sur les structures : la délégation venue de France souhaitait que chaque pays puisse déléguer au Conseil d'administration deux titulaires et deux suppléants. Cela n'a pas été possible. La délégation a élu Bernadette Hétier (à une très forte majorité) membre titulaire du CA et Nabil Azzouz (association tunisienne pour une citoyenneté des

deux rives) premier suppléant. La délégation considère que Lorenzo Rencipe (CIE-MI) largement élu comme suppléant, doit pouvoir lui aussi participer au CA en cas de besoin.

Les problèmes essentiels

Conclusion personnelle : le réseau des organisations antiracistes de l'Union européenne peut être très utile, à condition de ne pas se cantonner à l'approbation des mesures partielles qui pourraient être prises par la Commission. Son existence est le signe d'un besoin réel de renforcer l'antiracisme sur la scène de l'Europe, où le racisme est si constamment présent. Du reste, les institutions européennes devraient normalement évoluer dans le sens d'un fonctionnement plus démocratique ; la lutte des idées devra faire son chemin dans l'opinion publique des quinze pays et par là faire bouger les politiques.

Le MRAP doit demeurer ferme sur les problèmes essentiels : la citoyenneté pour tous, la fin de la conception sécuritaire de l'immigration, la transformation radicale de l'aide au développement, la lutte idéologique et politique contre les démagogues racistes et contre les complicités de certains autres avec les thèses du racisme. Les membres du MRAP qui étaient à la réunion de Bruxelles ont constaté qu'il y a un accord profond entre les antiracistes « français » sur ces bases, et aussi que beaucoup de délégués étaient attentifs à leurs arguments. Les choses évolueront peut-être vite. ♦

Jean-Jacques Kirkyacharian

l'adoption de mesures visant l'égalité d'accès aux services, aux structures décisionnelles et au marché du travail ainsi que le développement de codes de conduites pour les médias et les partis politiques. La structure de coopération devra être globale et pluraliste, porter sur des programmes et des produits, et enfin transparente et démocratique. »

Déjà dans un rapport établi en septembre 1997 pour le compte de la Commission européenne (DGV), étaient étudiés de manière circonstanciée « les définitions et les concepts » (racisme, discrimination...), les perspectives d'action dans le cadre des institutions européennes, et enfin l'objec-

tif de mettre sur pied une structure qui réussisse à fédérer efficacement les associations partenaires tout en échappant aux risques trop bien connus de bureaucratisation. Désormais, la structure existe et le MRAP en est membre.

Il reste que manifestement nombre d'associations – et cela ressort du document réparatoire – ont exprimé leur réticence à travailler à un niveau qu'elles connaissent peu. Un autre document mérite l'attention : un « plan d'action contre le racisme », émanant cette fois de la Commission européenne, qui informe d'un certain nombre de perspectives. Il y est notamment fait référence à l'introduction dans le Traité d'Amsterdam d'une clause générale de non-discrimination qui « permet au Conseil, après ratification du Traité, statuant sur proposition de la Commission, de "prendre les mesures nécessaires en vue de combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle" ». Ce plan d'action définit également la méthode de travail, les stratégies, les financements. Une attention particulière semble porter aux modalités de financement pour des « projets pilotes et de réseaux qui font preuve d'innovation dans la lutte contre le racisme et qui favorisent activement un échange d'expériences au niveau européen ». Puis, un calendrier est avancé selon lequel deux conférences seraient organisées en 98 et 99 pour que « la Commission s'engage à faire avancer la situation sur le plan législatif et sur celui de l'intégration de la lutte contre le racisme dans les politiques et programmes communautaires. » Enfin ce plan d'action explicite le cadre de la création de l'« observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes ».

C'est par un « règlement (CE) n° 1035/97 » que le Conseil européen a décidé en juin 1997 de créer cet observatoire. L'étude de la faisabilité d'une telle structure a été confiée en juin 95 par le Conseil européen de Cannes à la Commission consultative « racisme et xénophobie » instituée en 1994 auprès du Conseil et sous la présidence de Jean Kahn. A l'issue de cette étude, l'Observatoire s'est vu doter d'un certain nombre de tâches en rapport avec « l'observation critique de l'ampleur et de l'évolution des phénomènes racistes et xénophobes qui se produisent au sein de l'Union européenne, l'analyse de leurs causes et l'élaboration de propositions à adresser aux institutions communautaires et aux Etats membres. »

Le conseil d'administration de l'Observatoire (1) est composé « de personnalités indépendantes désignées par les Etats membres, par le Conseil de l'Europe et par le Parlement européen, ainsi que d'un représentant de la Commission européenne. » Selon le document préparatoire à la Conférence de Bruxelles, les membres actuels du Bureau exécutif sont : Jean Kahn, président ; Robert Purkiss, vice-président ; Anton Pelinka ; Joseph Voyanne représentant le Conseil et Odile Quintin représentant la Commission. La directrice en est Beate Winkler. L'Observatoire a notamment pour tâche de mettre

en place et de coordonner un « Réseau européen d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN), qui opérera conjointement avec des centres nationaux de recherche universitaire, des organisations non gouvernementales et des organisations ayant de l'expérience dans ce type d'activité. » ♦

Chérifa Benabdessadok

(1) Coordonnées de l'Observatoire : Renngasse 5 A-1010, Wien, T : 00431531154123 ; F : 00431531154236 ; E-mail : ATBDK009@IBM.NET

Vivre et comprendre la situation du réfugié

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

A.T.D.A - AMNESTY INTERNATIONAL - CIMADE - COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT - CROIX-ROUGE FRANÇAISE ENFANTS RÉFUGIÉS DU MONDE - FRANCE TERRE D'ASILE HANDICAP INTERNATIONAL - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE - DES MINISTÈRES FRANÇAIS DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (OPM) - DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE - DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (COOPÉRATION ET FRANCOPHONIE) (DFAE) DE LA CULTURE (DMDS; DAT; AN) - DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ; DE LA HISTOIRE INTERMINISTÉRIELLE POUR LES DROITS DE L'HOMME ; DU CNOP ET DE LA FONDATION DE FRANCE

UN VOYAGE
PAS COMME LES AUTRES
SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

UNE EXPOSITION INTERACTIVE
DU 12 NOVEMBRE 98
AU 4 AVRIL 99

Libération Culture Matinée Jeunesse

SYNTHÈSE DOCUMENTAIRE

UN DOCUMENT ÉMANANT du secrétariat provisoire – Migration Policy Group – et distribué aux participants à la Conférence constitutive du réseau européen contre le racisme fait le point sur la préparation de cette rencontre dans les quinze pays de l'Union et donne un certain nombre d'indications quant au contexte dans lequel allait se créer cette structure.

Une « note à l'attention de la Commission des Libertés publiques et des Affaires intérieures du Parlement européen » en date du

2 septembre 98 trace la genèse de cette initiative : consultations de 800 associations en 97 et 98, participation des membres de gouvernement, de la Commission et de députés européens. Selon ce document préparatoire, le programme de travail du réseau pourrait être : « l'adoption d'une législation anti-discriminatoire, la promotion de la citoyenneté européenne et l'élimination de la discrimination structurelle des ressortissants des pays-tiers, l'élimination des aspects racistes des politiques européennes d'immigration et d'asile,

QUEL AVENIR POUR LES CITOYENS ÉTRANGERS ?

Bernadette Hétier fait ici le point sur la mobilisation des sans-papiers et des militants des associations. Elle donne également quelques dates à inscrire sur l'agenda des prochaines semaines.

LA PRÉSIDENTE AUTRICHIENNE de l'Union européenne conclut aujourd'hui (1) à l'échec global des tentatives d'harmonisation de politiques qui ont certes réduit mais non stoppé l'immigration illégale : Schengen, restrictions de visas, législations draconiennes sur l'entrée et le séjour des étrangers... Cela imposerait donc une redéfinition des objectifs et des politiques de l'Union pour agir à la fois sur les facteurs d'incitation à l'émigration dans les pays de départ (conflits, sous-développement, dictatures...) et sur les facteurs d'attraction dans les pays d'immigration (travail illégal, regroupement familial, nouveau concept d'asile...).

Dans ce contexte, quelles perspectives pour le mouvement des sans-papiers en France ? Quelle issue pour ceux que le gouvernement maintiendra dans une situation de « clandestins officiels » ou qui échoueront au premier renouvellement de leur carte ? La politique gouvernementale ne leur a laissé d'autre choix que de multiplier, depuis le printemps, l'occupation de lieux religieux ou symboliques et les grèves de la faim à Lille (cinq grèves), Lyon (deux grèves), Le Havre, Paris, Créteil, Bordeaux...

La Coordination nationale des sans-papiers s'est réunie le dimanche 4 octobre avec la participation d'une vingtaine de collectifs (59, 62, 91, 92 Nord et Sud, 93, 94, 95, Amiens, Angoulême, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Drôme-Ardèche, Montreuil, Nantes, Paris 3^{ème} collectif, Saint Bernard, Paris foyer 12^{ème}, collectif Homos sans papiers, collectif 2.000, Toulouse, Vannes) qui ont notamment décidé de participer à la commémoration du 17 octobre 1961 et d'appeler à une manifestation nationale le 21 novembre 1998, à l'occasion du sommet franco-africain. Elle devait tenir rapidement une nouvelle réunion.

Un « collectif Ile de France » regroupe actuellement, autour du 6^{ème} collectif de

Paris, ceux des collectifs de sans-papiers qui estiment prioritaire l'autonomie de leur lutte, ce qui jette inévitablement quelque trouble parmi les organisations de soutien. Un comité sénégalais des sans-papiers expulsés de France s'est mis en place à Dakar après celui de Bamako dont le « Gx » a rencontré deux émissaires au mois de juillet à Paris.

Manifestation nationale le 21 novembre

S'ils éprouvent fatigue et découragement face à l'impasse du cas par cas et à l'insoluble épuisement des voies de recours, les militants restent fermement déterminés à poursuivre leur soutien aux sans-papiers. Pour le MRAP, il n'existe pas d'alternative à la régularisation de l'ensemble des sans-papiers présents en France, qu'ils en aient fait ou non la demande. Il est paradoxal que ce soit Charles Pasqua, auteur des lois portant son nom, qui ait choisi d'en présenter la proposition publique ! L'incident de parcours du PACS a été l'occasion pour le MRAP de réaffirmer le droit au respect de leur vie privée et familiale pour les concubins hétéro/homosexuels étrangers sans papiers.

Une large réunion des comités locaux du MRAP d'Ile-de-France a eu lieu le mercredi 7 octobre dernier pour dresser par villes ou par départements le bilan des régularisations et des actions en cours. L'objectif prioritaire du MRAP est aujourd'hui de replacer la lutte sur le terrain politique car

les blocages des préfectures ne sont que la conséquence d'un choix gouvernemental qui reflète les orientations communes de fermeture de l'Union européenne en matière d'immigration et d'asile.

La mort tragique de Semira Adamu à Bruxelles (cf *Différences* n° 200, octobre 1998) met en accusation les politiques de fermeture des frontières, génératrices de répression et de violence, et pas seulement les actions policières. Un réseau associatif italien a appelé à faire du 24 octobre une journée européenne de protestation contre les centres de rétention qui cristallisent cette violence.

Le 15 octobre, les associations du « Gx » ont procédé à un échange d'informations sur les luttes et les grèves de la faim de sans-papiers ainsi que sur le Réseau européen contre le racisme récemment créé à Bruxelles qui présente un réel intérêt pour l'élargissement de nos actions à l'Europe. En outre, les associations du Gx ont l'intention de relayer en France la campagne mondiale lancée par plusieurs ONG et le Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies pour la ratification de la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants, actuellement signée par 22 pays... du tiers monde, en l'absence de toute signature de pays d'accueil ; coordination de la campagne : Conseil Oecuménique des églises et Confédération Internationale des Syndicats Libres (2). Retenons tous la date de la manifestation nationale du 21 novembre pour la régularisation de tous les sans-papiers. ♦

Bernadette Hétier

(1) « Strategy paper on immigration and asylum policy », Note CK 27 Asim 170, juillet 1998

(2) Conseil oecuménique des Eglises, Patrick Taran, Tel : 00 41 22 791 6320 Fax : 00 41 22 788 0067 E-mail : pt@wcc-coe.org Confédération internationale des syndicats libres, Dan Cuniah, Tél : 00 41 22 738 4202, Fax : 00 41 22 738 1082, E-mail : dan.cuniah@geneva.icftu.org

Annnonce du secteur Migrations-Immigration

Le mercredi 9 décembre 1998, tous les membres du MRAP d'Ile-de-France sont cordialement invités à participer très nombreux à la conférence-débat du secteur Migrations-Immigration autour de Monique Chemillier-Gendreau, professeur de droit à l'université Paris 8, ex-membre du collège des médiateurs. Elle viendra y présenter son livre « L'injustifiable : les politiques françaises de l'immigration », né de son aventure aux côtés des sans-papiers et de leur mise en cause du « désordre » Nord - Sud.

TREIZE JEUNES ET UN PROGRAMME

Le MRAP et l'association allemande ASF ont organisé un séminaire franco-allemand. Compte-rendu par trois des participants : Julia Wagner, Patrick Ertoran et Grégory Le Brecq.

DU 10 AU 16 SEPTEMBRE 1998, s'est déroulé à Longpont-sur-Orge un séminaire franco-allemand organisé par le secteur Education du MRAP et ASF (Action-Signe de réconciliation). Ce séminaire, auquel ont participé treize jeunes âgés de 18 à 26 ans, était axé sur un échange interculturel. Différents thèmes d'actualité furent abordés, tels que l'identité nationale ou les stéréotypes véhiculés sur les Français et les Allemands. Ce second sujet traité par l'analyse d'une bande dessinée caricaturale, provoqua tout d'abord une discussion assez drôle, qui laissa place à un débat approfondi.

Le premier soir, en guise d'introduction, un jeu sur les comportements sociaux fut organisé afin de faciliter les premiers contacts. Cela a concouru à mieux consolider le groupe. Le thème de l'immigration en France et en Allemagne a été étudié de manière indirecte, notamment d'un point de vue juridique (les codes de la nationalité). Les différentes approches ont conduit le groupe à entamer une discussion sur la question des « sans-papiers ».

Nous avons également étudié le rapport entre Etat et religion dans les deux pays. Nous avons invité une experte, sociologue de formation, qui a illustré ce sujet par des exemples concrets. La découverte de la dissemblance entre les réalités de deux pays voisins a été pour la plupart riche d'enseignements. Puis, un débat sur « les affaires du foulard » en France et en Allemagne fut poussé très loin et donna lieu à des discussions souvent houleuses.

Le temps libre (soirées et repas) était consacré au partage des tâches ménagères et aux divertissements. Les soirées étaient l'occasion de poursuivre les débats autour des thèmes abordés dans la journée. L'intérêt résidait dans l'échange d'idées entre personnes ne partageant pas les mêmes représentations culturelles. Il fut ainsi possible de prendre conscience de ses propres

représentations pour ensuite pouvoir les comparer à celles de ses interlocuteurs. La confrontation des idées a amené les participants à rendre leur réflexion plus rationnelle, ou dans certains cas à découvrir une problématique dont ils ignoraient tous les ressorts. Ce fut vrai pour le débat organisé autour de l'identité nationale, par l'étude du cas des « (Spät) Aussiedler » : cette problématique très peu connue des Français, concerne les Allemands de souche émigrés, parfois depuis des siècles, en Europe orientale et autorisés depuis la chute du Mur de Berlin à s'installer en Allemagne (1).

Cette démarche d'ouverture à l'autre a permis une réflexion en profondeur qui ne s'est pas réduite à un banal échange d'opinions. De plus, le système de traduction alternée laissait à une partie du groupe un temps de réflexion pour préparer la suite du débat.

Divers supports ou visites ont servi à illustrer les sujets étudiés, notamment le film « Mémoires d'immigrés » réalisé par Yamina Benguigui et une rencontre à la synagogue séfarade du 9^{ème} arrondissement. Les réactions face à certains témoignages ont été pleines d'émotion. Ainsi, le récit d'Alfred Elkoubi et de sa femme, qui nous ont accueillis dans la synagogue, l'expression de la souffrance subie dans la déportation furent un moment intense ; certains jeunes Allemands en étaient bouleversés. Le témoignage de François Prunet, responsable de la permanence d'accueil du MRAP, sur l'itinéraire de certaines personnes sans papiers dont il s'occupe ainsi que sur sa vie personnelle, a lui aussi suscité beaucoup d'émotion.

Ce séminaire a permis à treize jeunes de langue, d'éducation et de culture différentes d'effectuer un travail en commun. Nos différences, loin de nous éloigner les uns des autres, nous ont au contraire permis, d'apprendre, d'échanger, d'élargir nos horizons – et de rire. En cela, le séminaire franco-allemand du MRAP et ASF fut une réussite, et nous espérons une participation française plus importante lors des rencontres à venir.

**J. Wagner, volontaire ASF
P. Ertoran, stagiaire
G. Le Brecq, objecteur**

(1) Cf. « Les Allemands de la Volga sont de retour » in *Hommes et migrations*, n° 1205, Janvier/Février 1997

Soutenez une troupe censurée par la région Rhône-Alpes

Le théâtre du Soleil dirigé par Ariane Mnouchkine a décidé avec d'autres théâtres rassemblés sous la dénomination « Petit Comité » de soutenir la compagnie Image Aiguë, dont une subvention a été supprimée en mai dernier par le conseil régional Rhône-Alpes. Son prochain spectacle « Nandri ou de Lorient à Pondichéry » sera donné du 11 au 21 novembre au théâtre de l'Epée de Bois à la Cartoucherie de Vincennes, grâce à l'aide et la solidarité des gens du théâtre. Par la suite, le spectacle sera accueilli en province. La FNAC a aussi apporté un soutien concret à la troupe en lui permettant de terminer ses répétitions. Dans son magazine aux adhérents (*Contact* n° 345 septembre/octobre), la FNAC prend très clairement position contre l'extrême droite, et publie un excellent dossier consacré aux menaces qui pèsent sur la culture.

La troupe Image Aiguë s'est produite dans le monde entier, elle a reçu le patronage de l'Unesco en 1994 pour la création du spectacle Adama qui mêlait des enfants comédiens juifs et arabes d'Israël. « Nandri ou de Lorient à Pondichéry » est joué par des enfants indiens, camerounais, marocains, algériens, de nazaréens et lyonnais.

Un spectacle à voir pour la découverte et par solidarité : du 11 au 21 novembre à 20h30, dimanche à 16h, relâche le lundi 16 novembre. Location au 01 43 74 24 08.

Chérifa Benabdessadok

Octobre algérien au pays des volcans

Le comité local de Clermont-Ferrand et l'association « Solidarité Algérie 63 » ont participé à une série de manifestations durant le mois d'octobre en solidarité avec le peuple algérien. A l'occasion des 72 heures du Livre, les Clermontois ont pu s'entretenir avec Nourredine Saadi, juriste, militant et écrivain algérien et Mohamed Zaoui, journaliste, auteur du livre « Algérie, des voix dans la tourmente », à l'invitation du comité clermontois. La semaine suivante, à l'occasion du passage de « la caravane de l'espoir » en Auvergne, le comité présentait à nouveau son exposition « Lettres algériennes » alors qu'un rassemblement de soutien aux démocrates algériens se tenait le 17 octobre, pour dire publiquement, 37 ans après l'une des journées les plus sombres de notre démocratie, « la solidarité des clermontois avec ces femmes et ces hommes debout, à ces combattants de la liberté, en lutte pour l'Algérie contre la terreur que fait régner, là-bas comme ailleurs, le fascisme intégriste. » Une très belle affiche des « Lettres Algériennes » du comité de Clermont-Ferrand est en vente au Siège ou à l'adresse du MRAP 63-25 F, frais de port compris.

☒ **MRAP 63 – Centre Blaise Pascal – 3 rue du Maréchal Joffre – Salle 248 – 63000 Clermont-Ferrand. Tel/Fax : 04 73 37 59 23.**

Anti-FN en Dordogne

A l'occasion de la venue de Bruno Mégret pour l'inauguration d'une permanence du FN à Périgueux, la fédération de Dordogne organisait une grande manifestation régionale, avec pour mots d'ordre : « Pour la démocratie, la liberté et la justice, Tous ensemble contre le fascisme ». Après les procès intentés au président de la fédération par le FN et perdus, la mobilisation périgourdine ne faiblit pas. Le front unitaire a fait front au front ce samedi en rassemblant entre 4 000 et 5 000 citoyens.

☒ **MRAP Dordogne – BP 48 – 24600 Siorac de Ribérac – Tel : 05 53 90 53 40 – Fax : 05 53 90 25 62**

MRAP indésirable à Castres ?

Depuis l'ouverture à Castres de la Maison des associations et des syndicats en 1984, le comité local du MRAP disposait d'un bureau qu'il partageait avec une autre organisation. Depuis le mois de mai 1998, les événements se précipitent et, du jour au lendemain, le comité se retrouve sans local. Quels arguments ont présidé à la décision de la mairie ? De mémoire de responsable du MRAP, seules des mairies de droite ou d'extrême-droite ont supprimé des locaux ou des subventions attribués à un comité. Incompréhension ? Communication déficiente ? En tout état de cause, les courriers adressés en septembre et octobre par le MRAP national, le comité fédéral ou le comité local n'ont pas encore trouvé d'écho. Il semblerait que la municipalité de Castres souhaite s'inscrire comme la première mairie de gauche qui sanctionne le MRAP. A suivre...

☒ **Comité de Castres – Contacter le Siège pour l'instant.**

Quelle est la différence entre un homme ?

La fédération Nord-Pas-de-Calais organise du 12 octobre au 12 décembre prochain une exposition itinérante de 50 œuvres artistiques régionales dans le cadre du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Au fil des étapes de cette commémoration, à travers l'exposition artistique mais également par l'intermédiaire de débats et d'animations diverses, la fédération poursuit trois objectifs : sensibiliser le public au message délivré par la déclaration universelle, combattre toutes les formes d'intolérance et de racisme et faire progresser le débat public sur des enjeux essentiels exprimés par la Déclaration universelle. L'exposition fera notamment étape à Roubaix, Valenciennes, Dunkerque, Lille et Tourcoing.

☒ **Fédération du Nord Pas de Calais du MRAP – BP 1261 – 59014 Lille cedex – Tel/Fax : 03 27 47 89 67**

Les droits de l'Homme en fête

Toujours dans le cadre du cinquantenaire anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, le Comité local de Niederbronn organise, le dimanche 13 décembre prochain à la Maison des Arts et des Congrès, une journée au cours de laquelle seront présentés le jeu de Loi du MRAP et un jeu réalisé par des jeunes de Guebwiller sur les droits de l'Homme. Une exposition sur les droits des enfants, un atelier de « poterie » et un théâtre d'enfants ponctueront cette journée commémorative. Celle-ci se terminera par des chants

yiddish tziganes et hongrois de Zsuzsanna Varkonyi et Franck Dematteis, de la danse classique avec Marina Toumi, un concert de musiques urbaines par le groupe « Allons z'enfants de la batterie » et des musiques brésiliennes.

☒ **Comité de Niederbronn – BP 17 – 67110 Niederbronn les Bains**

Philippe Bataille à Montbéliard

Toujours dans le cadre des célébrations prévues du cinquantenaire anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Philippe Bataille, auteur du livre « Le racisme au travail » tiendra une conférence avec le comité local de Montbéliard le 10 décembre prochain. Notons également la projection, organisée par le comité de Montbéliard et Ras l'Front, le 19 novembre au Colisée, du film de Yamina Benguigui, « Mémoires d'immigrés ».

☒ **Comité de Montbéliard – Contacter le Siège.**

Jeu de Loi à Nîmes

Comment un comité local peut-il financer le « Jeu de Loi » ou l'acquisition d'une exposition lorsqu'il dispose de faibles liquidités ? Le comité de Nîmes a semble-t-il trouvé une solution par l'organisation d'une souscription auprès de ses adhérents et des organisations amies. En définitive, le comité de Nîmes a réuni bien plus que la somme nécessaire puisque la mairie s'est engagée à financer le « Jeu de loi » à hauteur de 5 000 F, alors qu'une convention avec la FALEP (Fédération des associations laïques d'éducation permanente) était rati-

fiée pour une somme de 2 500 F. Le comité contacte désormais les adhérents donateurs pour leur restituer leurs dons.

☒ **Comité de Nîmes – 8 bis Bld Sergent Triaire – Porte cochère – 30000 Nîmes**

Création de Comités locaux

Différences n° 196 de mai annonçait notamment les créations imminentes de comités locaux à **Dax, Arles et Lorient**. A ce jour, ces trois comités sont effectivement constitués, (voir ci-contre l'entretien avec Christian Le Dimet, président de la toute récente fédération du Morbihan).

Par ailleurs, à la suite de la tenue du Congrès du Front national dans la capitale alsacienne en mars 1997, un comité naissait non loin de là à **Saverne**. Un an et demi plus tard, les comités de **Niederbronn** et de **Strasbourg** sont venus enrichir les actions menées dans un département sinistré par le vote Front national qui avoisine dans certaines localités les 30%, voire 50% des suffrages.

Deux autres comités, à **Aix-en-Provence** et à **Istres** sont en cours de reconstitution. Enfin, l'assemblée générale constitutive du comité de **Rennes** s'est tenue le mercredi 21 octobre : une première prise de position du comité rennais questionnait le Conseil régional de Bretagne qui a notamment permis l'entrée d'un élu Front national dans les instances de l'Université de Rennes.

Eric Lathière-Lavergne

Portrait de la Fédération du Morbihan, avec Christian Le Dimet

LE MRAP VIENT DE S'ENRICHIR de deux nouvelles structures dans l'Ouest de la France, dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Les militants de ces nouveaux comités investissent le Grand-Ouest de la France, où le MRAP était jusque-là inexistant. Christian Le Dimet, à l'origine de la constitution de la Fédération du Morbihan répond à nos questions.

Quelles motivations ont présidé à la création d'une structure du MRAP dans le Morbihan ?

Le Morbihan signifie « Petite Mer » en breton. Ce département compte un peu plus de six cent mille habitants et l'agglomération lorientaise en recense près de cent mille. Fortement sensibilisé à la problématique des conditions d'accueil et de stationnement des Gens du Voyage, et ayant soutenu un mémoire intitulé : « Les Gens du Voyage dans la Cité, entre rejet et acceptation » lors de ma formation d'animateur socio-culturel, j'étais depuis 1995 un sympathisant du MRAP fortement intéressé par les études et actions menées sur ce sujet ; d'autant plus que la configuration communale de notre département laisse apparaître 19 communes de plus de 5 000 habitants qui entrent, à ce titre, dans le champ d'application de la loi Besson de 1990. Il m'a alors semblé nécessaire de contacter les adhérents du MRAP répartis sur l'ensemble du département afin de coordonner nos énergies pour une plus grande efficacité.

La situation politique de notre département est également pré-occupante. En effet, si le FN ne recueille que 10% des suffrages, notons que le vote « divers droite », qui se situe dans la même fourchette, accueille en son sein des adeptes d'un rap-

prochement avec le parti d'extrême-droite.

Quelles seront vos premières initiatives ?

Nous sommes déjà partie prenante de la coordination départementale de vigilance contre l'extrême droite. A ce titre, nous avons participé à une manifestation qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes à Lorient lors de la venue de Charles Millon le 17 octobre dernier. Le week-end qui précède cette manifestation, nous participions à la fête régionale antifasciste de Maunon. Nous avons par ailleurs adressé nos félicitations à Gilles Servat, chanteur breton, pour son « coup de gueule » contre le FN et lui avons proposé de devenir le parrain de la Fédération.

A moyen et long terme, nous souhaitons nous investir ardemment au sein de cette coordination départementale de vigilance et envisageons de contacter les élus morbihannais ayant passé des alliances avec le Front national. Dans un autre registre, nous désirons nous engager dans un rôle de médiateur entre, d'une part les sédentaires et les Gens du voyage, et d'autre part entre les municipalités qui ne respectent pas la loi Besson et cette même population. La population des Gens du voyage ayant un rattachement administratif dans l'une

des communes du Morbihan est proche de 3 000. Enfin, nous souhaitons investir l'ensemble des champs d'actions du MRAP pour lutter contre tous les racismes et les discriminations et en nous impliquant dans les initiatives collectives de défense des droits de l'homme.

Quels sont les premiers échos à l'annonce de la création de cette Fédération ?

Toutes nos activités et prises de positions ont jusqu'à présent été médiatisées, aussi bien sur les ondes des radios locales que dans la presse. De plus, le maire de Lorient, Norbert Metairie, saluait ainsi dès le 30 septembre notre initiative : « Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour cette initiative qui consiste à créer sur Lorient un comité du MRAP puisque ce qui se passe dans certaines villes et régions de notre pays mérite de notre part une vigilance essentielle pour la défense de la démocratie » et il mettait à notre disposition, « à titre privatif, un bureau dans la Maison des Associations ». Enfin, le Front national n'a pas tardé à réagir également puisqu'il fustige déjà la décision du maire de Lorient.

☒ **MRAP Morbihan – Maison des Associations – Boîte 55 – Cité Allende – 12 rue Colbert – 56100 Lorient.**

Propos recueillis par ELL

1949-1999 : Le MRAP VA CÉLÉBRER SON CINQUANTENAIRE

Un demi-siècle de luttes contre tous les racismes

EN MAI 1949, au Cirque d'Hiver à Paris, en présence de plusieurs milliers de participants venus de toute la France, la « Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix » décida la création du MRAP.

Nous étions au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale qui avait coûté à l'humanité cinquante millions de morts. La révélation à l'opinion mondiale des épouvantables assassinats massifs perpétrés par les nazis au nom du racisme avait profondément blessé la conscience universelle : par millions, des hommes, des femmes, des enfants furent exterminés pour le seul fait qu'ils étaient nés juifs. Par centaines de milliers, des Tsiganes subirent le même sort. En 1949, les mots mêmes comme « racisme », « antisémitisme » soulevaient partout indignation et dégoût. Enfin, presque partout. A l'alliance entre les puissances qui avait permis la victoire sur la barbarie fasciste, succéda la guerre froide. Celle-ci eut pour corollaire la division et la rupture entre les courants qui s'étaient unis dans la Résistance et avaient ensemble combattu pour la libération de la France et le rétablissement de République.

La constitution des comités

Telles étaient, en 1949 les brèches par lesquelles s'introduisaient à nouveau dans la vie publique les forces de la réaction extrême, racistes, antisémites, xénophobes, hier compromises dans le « vichysme » et la collaboration, croyant le moment venu de refaire surface. L'essor du MRAP fut immédiat. Dans toutes les régions de France, dans presque toutes les grandes villes du pays, se constituèrent des comités du MRAP, larges et unitaires autour d'un seul objectif : barrer la route au retour du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie.

La reconstruction, la modernisation du pays appelaient alors des travailleurs immigrés par centaines de milliers provenant essentiellement de ce qui subsistait du vaste empire colonial français et pays sud-européens. Dans le vaste monde s'était ouvert le chapitre historique de la décolonisation. Pendant deux fois sept ans, la France allait soutenir contre le vent de l'histoire deux longues guerres coloniales, ruineuses, coûteuses en vies humaines, qui laissèrent un contentieux de racisme et de haine dans lequel, aujourd'hui encore, l'extrême droite continue de s'abreuver. Ces rappels, de même que bien d'autres considérations que la brièveté de ce texte introductif empêche d'aborder, doivent cependant guider notre réflexion lorsque nous abordons la célébration du cinquantenaire de notre Mouvement.

Un anniversaire festif

Bien entendu, cet anniversaire est commémoratif du riche bilan de toutes les luttes soutenues depuis cinquante ans, des succès remportés, des obstacles, voire des échecs que nous avons connus. L'événement s'inscrit dans la réalité de notre temps alors qu'en France, en Europe, et dans tous les continents le racisme exerce les ravages que l'on sait.

Commémoratif et festif, pédagogique et porteur d'avenir, l'anniversaire du MRAP doit transcender le Mouvement, de la direction jusqu'au plus modeste comité. Transcender veut aussi dire dépasser. Les initiatives multiples et variées engagées autour du 50^{ème} anniversaire du MRAP se situeront dans un calendrier de plusieurs mois. Dépasser, cela veut dire aller au-delà des seuls militants et adhérents dont aucun ne doit être négligé, tandis qu'à des amis très nombreux devra être proposé d'adhérer au MRAP, à tout le moins de faire en faveur du MRAP le geste de soutien qui matérialise leur approbation de notre action que nous menons.

De multiples formes d'expression

Dans les régions et les villes où nous avons des points d'appui plus importants (Lyon, Marseille, Nantes, Limoges, Lille, Nice, Toulouse, Strasbourg) des manifestations peuvent prendre des formes diverses tels un meeting sportif, une exposition, une représentation théâtrale exceptionnelle, un concert musique classique ou moderne, une ou plusieurs conférences publiques ou dans une entreprise en liaison avec le CE ou encore dans une école. Les contacts doivent être pris au plus tôt, les salles retenues sans tarder, les participants et les patronages prestigieux sollicités dès maintenant. Des dossiers de demandes de subvention doivent être soigneusement élaborés et déposés à temps. Des dossiers de presse seront remis aux journaux, stations de radio et télévision régionales ou locales. Les élus, à tous les niveaux de l'institution républicaine seront audacieusement et sans sectarisme invités à saluer l'anniversaire du MRAP, son action, ses projets.

Bref, le cinquantenaire du MRAP ne sera un grand rendez-vous avec le passé que si son riche bilan lui sert de tremplin dynamique vers d'ambitieux lendemains.

Un certain nombre de projets nationaux sont d'ores et déjà en cours d'élaboration

- La rédaction d'un livre-album sur le thème « cinquante ans de lutte antiraciste en France et le MRAP » sous la direction d'Albert Lévy. Parution prévue pour avril 99
- L'organisation d'un Concert national à Paris.
- Une exposition sur « l'antiracisme et le MRAP ».
- Une cuvée de vin du cinquantenaire. D'ores et déjà passez vos commandes au siège.
- Des contacts ont été pris auprès des institutions nationales et internationales afin d'organiser des initiatives en partenariat.
- L'édition d'une lithographie à 150 exemplaires numérotés pour mise en vente 1 000 F.
- La réalisation d'une carte adhérent 99 « spécial cinquantenaire ».

Charles Palant, membre du Conseil national, chargé du cinquantenaire
Jean-Claude Dulieu, secrétaire général adjoint

QUI NE SAVAIT PAS ?

Le Comité national de vigilance contre l'extrême droite a rendu public un rapport intitulé « Le livre noir des villes FN ». Alain Callès qui y représente le MRAP en dessine ici la genèse et les objectifs.

LE COMITÉ NATIONAL de vigilance contre l'extrême droite, créé en septembre 1996, est composé d'une quarantaine d'organisations politiques, syndicales et associatives. Le MRAP est membre de ce lieu unitaire d'échanges et de réflexion. A l'occasion de la manifestation nationale à Strasbourg de mars 97, le Comité a rencontré les collectifs de lutte contre l'extrême droite du Sud-Est de la France. A leur demande, il a été convenu de les rencontrer à nouveau, sur place, avec l'ensemble des acteurs locaux. Volontairement non médiatisées pour favoriser l'expression la plus libre, ces rencontres se sont déroulées du 26 au 29 novembre 1997 à Orange, Vitrolles, Marignane, Toulon et Nice. Bien que cette dernière ville ne soit pas administrée par le FN, son histoire récente, la pratique et la personnalité de son maire nous ont amenés à

considérer Nice comme une ville gérée par des élus d'extrême droite ou qui en sont si proches. Une dizaine de personnes du Comité national, dont moi-même pour le MRAP, avons ainsi décidé de nous mettre à l'écoute des besoins et des analyses de ceux qui sont confrontés quotidiennement à la gestion municipale FN. Cette rencontre se donnait aussi pour objectifs d'appréhender les possibilités de réactions, les revendications des uns et des autres selon la spécificité de leur analyse, de prendre le temps d'être tout simplement perméables au vécu, au-delà des « coups » médiatiques. Dès avant notre départ, nous nous étions engagés auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs à restituer dans un rapport, fidèlement et sans esprit partisan, l'ensemble de ce qui aura été exprimé. C'est ce qui a été fait avec le « Livre noir

des villes FN » (1) rédigé par les membres de la délégation, même si certains propos ont parfois été cinglants à l'égard de partenaires « nationaux ».

Un sentiment d'isolement

Ce livre a pour but de lutter contre le sentiment d'isolement, voire d'abandon souvent relevé, mais aussi et surtout de favoriser une réelle évolution des situations politiques locales. Il ressort de nos échanges, que les partis politiques en particulier ont une lourde responsabilité dans la situation actuelle, et qu'il est urgent qu'ils portent un regard critique et constructif sur leurs pratiques et leurs représentations locales. Beaucoup de désillusion et de désespoir dans les regards rencontrés, beaucoup d'amertume ou de colère dans les propos, montrent la nécessité d'instaurer de nouveaux modes de comportements.

Le « Livre noir des villes FN » met aussi en évidence de très graves carences de l'Etat et de ses représentants. Nous avons par moment eu le sentiment d'être en « zone de non République », là où sont parfois absents ceux qui ont pour fonction d'être, à tous les niveaux, les garants de la légalité républicaine. Ce « Livre noir

des villes FN » permet de prendre conscience des distorsions entre la perception que nous avons de ces villes à travers les médias et les « coups » médiatiques de certains leaders FN, ainsi que du manque de véritables dossiers d'information accessibles à tous sur la réalité des situations concrètes. Au-delà de l'événementiel dont savent jouer les médiatiques Mégret ou Le Chevallier, tout comme ils savent rebondir sur la réaction de leurs opposants, se pose la question de l'information, condition nécessaire à l'exercice de la citoyenneté.

Un outil à l'usage des militants

Le « Livre noir des villes FN » est destiné à sensibiliser les plus hautes instances du pays sur la gravité de la situation et l'urgence d'une riposte à tous les niveaux. Mais c'est aussi un outil à l'usage des militants des droits de l'homme, qui peut nourrir leur combat ; n'hésitez pas à vous le procurer. Ce livre aurait pu s'intituler : « Pour que demain personne ne puisse dire : "On ne savait pas" ». ♦

Alain Callès

En vente sur commande au siège du MRAP : 30 F + port

Nouvelles en bref

■ VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME : LA TURQUIE persiste et signe. Le Parlement européen a reconnu le 17 septembre « qu'aucun progrès n'a été accompli dans le domaine des droits de l'Homme en Turquie. » Il a demandé une nouvelle fois la libération de Leyla Zana (Prix Sakharov) et des autres prisonniers politiques. Le jour même où cet appel était lancé aux autorités turques, la Cour de sûreté de l'Etat d'An-

kara a condamné Leyla Zana à une nouvelle peine de deux ans de prison pour un article sur le nouvel an kurde paru dans le bulletin d'un parti d'opposition (Hadeq).

■ DES RASSEMBLEMENTS DE DÉSOBÉISSANCE CIVIQUE SERONT ORGANISÉS AUX ETATS-UNIS par le comité contre la peine de mort. Les organisations de droits de l'Homme dans le monde entier sont appelées à se

solidariser avec cette initiative. Le MRAP soutient cette action qui devra se dérouler lors de la 500^e exécution (depuis la reprise des exécutions en 1977). La 486^e a eu lieu le 21 octobre.

Renée Le Mignot

■ LE FESTIVAL TRANSMÉDIATERRANÉE réunit tous les deux ans des acteurs politiques et des représentants de l'opinion démocratique des différents pays riverains de la Mer intérieure.

Le MRAP a participé à plusieurs reprises à ces rencontres. La dernière a eu lieu à Bastia en juillet 1997, et portait sur la question des rapports israélo-palestiniens. Un compte-rendu très complet en a été publié, que l'on peut consulter à la documentation du MRAP, ou obtenir auprès du Festival : FTM - Carrefour des solidarités, BP 10, 06331 Grasse.

Jean-Jacques Kirkycharian

EN BREF

■ Parution d'un nouveau numéro des **Dossiers du Canard Enchaîné** (octobre 98) consacré à Bruno Mégret ou « La montée d'un petit brun qui veut la peau du gros blond ».

■ « Voyage à la page » a actualisé son catalogue de vente par correspondance (septembre 98) : 452 ouvrages sélectionnés sur les thématiques du MRAP. Remise de 5 % pour les adhérents du MRAP, 10 % et plus pour les CL et les FD. BP 154, 75966 Paris cedex 20, T : 01 47 97 73 66 F : 01 47 97 74 97.

■ Mumia Abu-Jamal a écrit un second livre « La mort en fleurs » (avant-propos de Cornel West, préfacé de Julia Wright). L'éditeur, Le Temps des cerises, consent au MRAP une remise de 50 % sur le prix de vente (85 francs). La différence sera versée à Mumia Abu-Jamal.

Réforme de la nationalité en Allemagne

A l'issue des élections qui ont consacré la victoire des sociaux-démocrates, l'Allemagne s'apprête à réformer son code de la nationalité en vigueur depuis 1913 et légèrement dépeussier en 1991, pour permettre aux étrangers installés depuis quinze ans d'obtenir un passeport allemand. Le nouveau chancelier, Gerhard Schröder, a annoncé le 30 septembre son intention de chambouler cette législation notamment en rendant possible la double nationalité. Les Verts souhaitent qu'elle donne « le droit à la nationalité allemande à tous les gens nés en Allemagne » à condition que l'un de leurs parents y soit installé depuis suffisamment longtemps. Les sociaux-démocrates exigeraient que le père ou la mère soit né en Allemagne. A suivre.

Vote contre Le Pen

Par 420 voix contre 20 et 6 abstentions, le 2 octobre, le Parlement européen a voté la levée de l'immunité parlementaire de Le Pen (cf. *Différences* n° 200), député européen depuis 1984. C'est à la demande du parquet de Munich qui reproche au président du FN ses propos sur les chambres à gaz tenus en Allemagne fin 97 que le Parlement a pris cette décision. La justice allemande a annoncé le jour même son intention de lancer des poursuites pour incitation à la haine raciale dès réception

d'une confirmation formelle par le Parlement. Le MRAP a salué le vote parlementaire et a rappelé que Le Pen a déjà été condamné à plusieurs reprises par la justice française. En France, la cour d'Appel doit statuer sur la mi-novembre sur sa condamnation à deux ans d'inéligibilité prononcée en première instance au mois d'avril.

Belgique : projet d'adaptation

La porte-parole du Premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a annoncé le 4 octobre le projet de gouvernement d'adapter la politique d'asile et d'immigration. Il s'agit notamment d'améliorer et rendre plus transparentes les procédures d'asile pour donner plus de sécurité aux personnes concer-

nées et garantir leurs droits ». Selon un sondage publié par le quotidien belge *Le Soir*, réalisé après le décès d'une réfugiée nigérienne victime d'une bavure policière lors de son expulsion, deux Belges sur trois seraient favorables à la régularisation des réfugiés résidant depuis plus de cinq ans en Belgique (AFP).

Déclaration ministérielle

Lors d'un clôture d'un colloque organisé le 7 octobre à Paris par le Parti socialiste sur « le racisme dans le monde du travail », la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou s'est déclarée favorable à la création d'une « autorité administrative indépendante chargée de lutter contre les discriminations » notamment racistes. Elle a également estimé

qu'il n'y avait pas lieu de modifier la loi pénale existant dans ce domaine.

La haine en chanson

Le texte de la parodie raciste d'une chanson d'Yves Duteil a été distribué dans plusieurs villes : à Villefranche-sur-Saône, Gennevilliers, Lanslebourg, Bonneval-sur-Arc, Mareuil-le-Port, ainsi que dans l'Allier et dans l'Isère. Le MRAP et la LICRA ont déposé plusieurs plaintes pour provocation à la haine contre X et pour provocation au meurtre. Les audiences se sont déroulées le 12 octobre au tribunal correctionnel d'Albertville et le 20 octobre au tribunal de Villefranche-sur-Saône, ville où un restaurateur l'a distribuée dans son établissement (source : communiqué commun

signé par Yves Duteil, Pierre Aidenbaum pour la LICRA et Mouloud Aounit pour le MRAP).

Le FN a perdu à Toulon

Candidat à l'élection cantonale partielle de Toulon, le maire FN de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, a été battu au deuxième tour qui s'est déroulé le 18 octobre : il a obtenu 48,12 % des suffrages contre 51,88 % pour son adversaire « divers-gauche ».

Échauffourées à Strasbourg

Le 18 octobre une soixantaine de personnes ont tenté d'empêcher à l'aéroport de Strasbourg l'expulsion d'un ressortissant turc. Les forces de l'ordre sont intervenues pour faire évacuer la piste de décollage que les manifestants avaient envahie.

Tsiganes roumains

Un groupe d'étudiants, membres de l'Association de défense des droits des Tsiganes (ASTRA), a manifesté le 18 octobre dans le centre-ouest de la Roumanie. Ils protestaient contre les déclarations du président du parti de la Grande Roumanie qui prétendait que tous les Tsiganes sans travail devaient être internés dans des camps « pour leur bien ainsi que celui de la société ».

Algorithmes

L'association « Algorithmes », qui regroupe des « cadres français ayant un lien au monde

arabe et/ou musulman » a décidé d'interpeller officiellement le gouvernement et l'opinion publique, le 20 octobre, sur les discriminations dont ils sont victimes. « Comment un pays peut-il accepter que ses citoyens soient obligés de changer de nom ou de partir à l'étranger pour exercer son métier », s'est interrogé devant la presse le président de l'association, Hachemi Ayad.

Grève de la faim dans le Val-de-Marne

Cinq responsables d'organisations (CGT, CIMADE, France-Libertés, GISTI, LDH, MRAP) ont lancé le 22 octobre un appel au Premier ministre à propos des onze sans-papiers du Val-de-Marne en grève de la faim depuis presque deux mois. Ils demandaient un rendez-vous dans le but de trouver un règlement urgent.

Candidat raciste à Jérusalem

La Commission électorale municipale à Jérusalem a accepté la candidature d'un ancien responsable du mouvement raciste anti-arabe Kach au scrutin du 10 novembre prochain, a révélé le 22 octobre le quotidien israélien *Maa-riv*. M. Tiran Pollak, ex-bras droit du rabbin Méir Kahane, fondateur du Kach, se présente sous l'étiquette « Jérusalem juive ». Le Kach a été décrété hors-la-loi après la tuerie en février 1994 de 29 musulmans

en prière au Caveau des Patriarches de Hébron (Cisjordanie) par un activiste du mouvement. Le Kach poursuit cependant ses activités sous divers prête-noms. Fondé par Méir Kahana, qui a été assassiné par un Américain d'origine égyptienne à New York le 6 novembre 1990, le Kach prône l'expulsion en masse des Arabes, Palestiniens ou Arabes israéliens, et le constitution d'un Etat théocratique juif (Source : AFP).

Pour l'accueil des Algériens

Une trentaine d'associations de défense des droits de l'Homme, dont le MRAP, ont annoncé le 22 octobre le lancement d'une campagne pour l'accueil et la protection des Algériens en France. Le nombre de visas accordés à des Algériens pour venir en France est passé de 800 000 en 1989 à 40 000 en 97. Seuls 8 % des 876 Algériens qui avaient demandé le statut de réfugiés en 1997 l'ont obtenu.

Enquête parlementaire sur le DPS

Le MRAP, le Réseau Voltaire, Ras l'Front, le Syndicat général de la Police et le Syndicat de la Magistrature ont lancé « un appel pour que la commission d'enquête parlementaire sur le DPS (le service d'ordre du FN), dont la création a été votée, voit enfin le jour et puisse commencer ses travaux ». Une conférence de presse devait avoir lieu le 27 octobre.

Les Finances contre le racisme

Une étude dite « recherche action » lancée par la Fédération CGT des Finances en collaboration avec des chercheurs de l'URMIS (Université) et de l'ISERES (Institut de recherche rattaché à la CGT) donne lieu à un rapport intitulé « Racisme et comportements professionnels aux finances ». Cette étude visait au-delà de la condamnation morale et idéologique à mieux comprendre les mécanismes de la discrimination et du racisme au travail pour mieux les combattre. Une conférence de presse devait se tenir le 29 octobre avec Jean-Christophe Chaumeron, secrétaire de la Fédération des Finances CGT et l'équipe de chercheurs : Véronique De Rudder, Alain Morice, Christian Poirer, François Vourc'h, Serge Le Roux et Anita Ardura. Compte-rendu dans notre prochaine édition.

La guerre d'Algérie

« Aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc. 1952-1962 » : tel sera le texte de la nouvelle plaque commémorative qui sera apposée début 1999 sur l'Arc de Triomphe. Le signe de la reconnaissance officielle de l'appellation « guerre » pour ce qui était considéré jusque-là comme des « événements ».

Infos rassemblées par Chérifa Benabdessadok

EN BREF

■ Le comité national de vigilance contre l'extrême droite a appelé à une manifestation le 7 novembre, jour de la fondation solennelle de « La Droite », nouveau parti créé par de Charles Millon.

Différences

43, boulevard de Magenta
75010 Paris
Tél. : 01 53 38 99 99
Télécopie : 01 40 40 90 98
E-mail : mrp@ras.eu.org

•
Directeur de la publication
Mouloud Aounit

•
Gérante bénévole
Isabelle Sirot

•
Rédactrice en chef
Chérifa Benabdessadok

•
Directeur administratif
Jean-Étienne de Limares

•
Abonnements
Éric Lathière-Lavergne
120 F pour 11 numéros/an
12 F le numéro

•
Maquette
Chérifa Benabdessadok

•
Impression
Montligeon
Tél. : 02 33 85 80 00

•
Commission paritaire
n° 63634 ISSN 0247-9095
Dépôt légal 1998-11

Relayez l'appel à souscription nationale

LE MONDE ASSOCIATIF est une des clés de voûte de notre démocratie. On reconnaît aisément que sa mission citoyenne est fondamentale pour notre société. Pourtant, peu de moyens lui sont accordés de la part des pouvoirs publics. Les associations, dont le MRAP, ont de graves problèmes financiers.

Ces dernières années, les formes de lutte ont changé et les moyens d'action ont évolué. En schématisant, on pourrait dire qu'une certaine « professionnalisation » du militantisme est indispensable à son efficacité. Mais ce savoir-faire a un coût. La reconnaissance politique dont bénéficie le MRAP nous attire une sollicitation permanente.

De plus, la grande majorité des subventions sont accordées pour des projets spécifiques. Elles ne prennent pas en compte les frais de fonctionnement de notre mouvement. Nous avons besoin d'une structure pour mener à terme ces projets. Le travail des salariés est indispensable à la survie de notre association. Le montant des adhésions ne couvre pas les charges fixes.

Les pouvoirs publics doivent assumer leurs responsabilités. S'ils considèrent notre association comme garante des libertés fondamentales et la lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples comme une lutte essentielle, ils doivent nous donner des moyens financiers supplémentaires.

A ce jour, le montant des legs que nous avons touchés est sur le point de s'épuiser rendant la situation financière très préoccupante (1). Le Bureau national du 26 septembre a décidé de lancer une souscription nationale en vue de recueillir rapidement des fonds. Cependant, nous aurons des problèmes de trésorerie dès le début de l'année prochaine.

Bien sûr, vous êtes souvent sollicités et vous donnez déjà beaucoup.... Mais le contexte nous impose de nous adresser à vous. Nous publions ci-dessous le texte de la souscription et nous comptons sur vous pour le diffuser dans votre entourage auprès de personnes qui sont prêtes à nous aider (2). Il n'est pas toujours simple de demander de l'argent, même si nous sommes convaincus de la justesse de notre combat. Pourtant, il en va de l'avenir de notre association. Si nous ne voulons pas réduire nos ambitions, nous devons dès maintenant trouver de nouvelles ressources. Pour cela, nous avons besoin de vous !

Isabelle Sirot, trésorière nationale

(1) Le Bureau national du 26 septembre a décidé de publier le bilan et le compte de résultat 1997 dans la prochaine Lettre du Secrétariat

(2) Vous pouvez reprendre ce texte tel quel ou en modifier la rédaction en fonction de vos démarches locales

12

Madame, Monsieur,

Né de la Résistance, le MRAP est fort de l'expérience d'un demi-siècle d'engagement en faveur des Droits de l'Homme, de la Paix et de la Fraternité entre tous les hommes, quelles que soient leurs origines.

Aujourd'hui, pour rester fidèle à cet héritage, confronté à un racisme de plus en plus banalisé, le MRAP œuvre sur le terrain pédagogique, juridique et politique :

— Nous croyons à l'éducation pour faire évoluer les mentalités : le MRAP intervient dans plus de 1400 établissements scolaires (en 1997), forme des militants, participe à des débats, organise des colloques.

— Sur toute la France, plus de 70 permanences juridiques viennent en aide aux sans-papiers.

— En notre nom, 150 avocats bénévoles mettent leurs compétences au service des victimes de discriminations ou d'agressions racistes.

— Notre engagement politique se fonde sur l'exigence de la citoyenneté égale pour tous. Nous nous engageons sans concession pour résister à la percée de l'extrême droite et aux comportements qui l'encouragent.

En même temps, l'état de notre situation financière risque de nous imposer, à très court terme, une dramatique réduction de notre activité. Au-delà de notre indépendance, de notre efficacité, c'est la survie même de notre mouvement qui est en jeu et surtout le devenir de notre combat antiraciste.

Aussi, à l'heure de fêter son 50^e anniversaire, le MRAP lance une souscription nationale.

Nous connaissons votre attachement à nos valeurs, nous savons pouvoir compter sur vous pour nous aider à surmonter ces importantes difficultés et contribuer à nous apporter les ressources à la hauteur de nos missions.

Mouloud Aounit, secrétaire général



**Contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples,
je soutiens financièrement votre action et verse la somme de :**

☐ 100 F ☐ 200 F ☐ 500 F ☐ 1000 F ☐ Autre : F

Nom : Prénom :

Adresse :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MRAP. Vous pourrez réduire 50% de votre don, à hauteur de 6%, de votre revenu imposable. Exemple : vous versez 500 F, vous déduirez 250 F de vos impôts, dans la limite de 6% de votre revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés (6/01/78), vous avez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.